

# le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE  
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes  
15 au 21 janvier 1998

10,00 F

## Chômeurs, salariés, luttons ensemble !

**D**EPUIS LE DÉBUT du mouvement de lutte mené par les chômeurs et leurs associations et syndicats (C.G.T., A. C. I., M.N.C.P., et A.P.E.I.S.), c'est peu de dire que les politiques de la gauche plurielle nous offrent un spectacle affligeant. Jugeons sur pièce.

Ne parlons pas du P.S., il est au gouvernement, c'est donc lui qui a attendu que les chômeurs passent à l'action pour se préoccuper de leur sort, qui a proposé une vraie fausse aide de 500 millions, déjà dépensée l'an dernier. Il réprime d'abord (interventions policières sur les sites occupés) et menace ensuite; enfin, c'est lui qui propose aux chômeurs en lutte des aumônes en guise de largesse, le

mères mesures prises par Mme Aubry et J.-C. Gaysot vont dans le bon sens». Et le 10 janvier, jour des expulsions massives des chômeurs occupants, J.-C. Gaysot déclare : «les A.S.S.E.D.I.C. doivent retrouver la possibilité de remplir leur rôle». Une façon presque poétique de dire aux C.R.S. : «Chargez!»

Les Verts, leur peu de poids politique et militant les autorise à dire tout et son contraire. D'ailleurs, ils ne s'en privent pas. De Marie-Christine Blandin, qui rend visite aux chômeurs occupants et déplore les opérations policières du 10 janvier à D. Voynet qui déclare rester solidaire des chômeurs, puis... de Martine Aubry et du gouvernement! Guy Hascoët, député Vert, estimant

Que conclure de tout cela? D'abord, que les élections cantonales et régionales approchent, d'où les tentatives de doubler le P.S. sur sa gauche et d'apparaître partout où des luttes se mènent pour en récupérer les dividendes et négocier au moins pire avec un P.S. hégémonique. Mais surtout, que c'est bien cette même gauche plurielle qui tente de coller aux mouvements sociaux pour les désamorcer sous couvert de représentations-négociations avec les autorités pour mieux envoyer la répression contre les « incontrôlés, les durs, les manipulés ». C'est ainsi qu'il faut comprendre les discours apparemment contradictoires de la gauche : au bout du compte, de la collaboration

Allocation universelle :  
vraie ou fausse solution ?  
page 2

Lutte des chômeurs :  
détermination face  
à la répression  
page 3, 4, 8

Procès Papon (suite)  
page 6

## Chômeurs en exemple

Vous êtes tranquille, votre vie quotidienne se passe sans trop de difficultés; peut-être avez-vous quelque fois des inquiétudes pour l'avenir, mais grosso modo vous imaginez que si la tempête vous a épargnée jusqu'à présent, il n'y a pas de raisons pour que cela ne dure pas...

Et puis brutalement, c'est la catastrophe. Soit ça dégraisse, soit vous êtes devenu trop vieux, trop cher, on vous fait remarquer que vous n'êtes vraiment plus flexible ou que vous l'êtes trop mais pas assez formé, et hop! à la trappe!

Pendant un temps vous faites face courageusement, vous avez une indemnité chômage encore décente, vous espérez. Mais non, rien n'y fait, c'est la glissade avec son chapelet de privations et d'angoisses au quotidien, pour vous, pour vos enfants. Vous vous demandez en quoi vous avez bien pu démeriter, comment regagner l'estime de ceux qui pourraient vous «engager»... Inutile de rappeler ce que tous les médias se font une joie gourmande de nous rabâcher jours après jours...

Mais quand même, on se pose la question de savoir ce que l'on pourrait faire pour sortir de cette descente aux enfers... Pas d'inquiétude, le gouvernement va s'occuper de nous. Et puis si ce n'est pas le gouvernement, les syndicats se font fort de prendre nos intérêts en main. Et si ce n'est toujours pas assez, il y aura bientôt le recours à l'opposition; il suffira de voter pour les autres (depuis la dernière fois, ils savent ce qu'il y a lieu de faire)... Et ainsi de suite...

Ne nous plaignons pas, si tout cela peut paraître désespérant c'est en fait que nous sommes égoïste. En effet, la compétition généralisée va permettre, dans un avenir plus ou moins proche, une bien meilleure efficacité du système. La dérégulation va engendrer une amélioration considérable du niveau de vie... Bon, bien sûr, les délais c'est plus compliqué à définir. Mais il suffit de s'accrocher et de prendre patience.

Et puis, mais c'est bien sûr! Ils nous le disent tous: il faut que nous soyons imma-gi-na-tifs, com-pé-ti-tifs. Il faut se battre: contre son voisin, qui est un concurrent, contre l'étranger, qui est un concurrent, contre le jeune, qui est un concurrent... Après cette chaude lutte, quand nous nous serons bien étripés sur le marché de l'emploi, bien déchirés entre entreprises, bien déchirés entre entreprises, quand nous aurons vaincu économiquement le pays d'à côté, que nous aurons bien profité de notre position de force sur le continent voisin, alors la terre ira beaucoup mieux, c'est promis.

Quoi? Vous avez un doute? L'appel à la patience, à la résignation, à l'esprit d'entreprise vous laisse légèrement dubitatif? Une seule solution: sortir de chez soi, rencontrer les autres, prendre collectivement son destin en main, s'associer, réfléchir ensemble, descendre dans la rue, occuper les lieux de travail, les lieux publics (ils nous appartiennent), exiger l'impossible.

C'est encore ce que l'on a trouvé de mieux pour changer le cours de l'Histoire... Une histoire qui n'est jamais écrite définitivement.

Quand on chuchote, personne ne nous entend.  
Quand on pleure, on invente la charité.  
Quand on crie, on nous écoute.  
Quand on se bat ensemble, on invente la solidarité.  
Quand on gagne, on impose l'égalité!  
Le combat des chômeurs est exemplaire!

Bruno. - groupe René Lochu (Vannes)



tout sans remettre en cause l'existence d'une société à deux vitesses dont les chômeurs restent des victimes, comme beaucoup d'autres (travailleurs précaires, à temps partiel...). Chut! le P.S. cogère...

Le parti communiste est en perte de vitesse, qui continue depuis longtemps, mais se doit de maintenir une image offensive sur le plan social. Et reste solidaire du gouvernement auquel il participe. Florilège: «le mouvement des chômeurs est complètement légitime, je ne lui demande pas d'évacuer les A.S.S.E.D.I.C. occupées» (Marie-George Buffet, ministre communiste). Robert Hue: «les pre-

qu'il « n'y a pas de divergences au gouvernement ». Pour la petite histoire, on signalera aux sceptiques (j'en suis!) que les Verts se montrent d'un rare courage politique en bricolant ici ou là des comités pour les 35 heures. On sent chez eux une volonté farouche d'en découdre avec l'injustice...

Le nationaliste (de gauche, heureusement!) M.D.C. reste silencieux, on ne s'en plaindra pas; quant aux réactions de l'insignifiant P.R.S., cela n'intéresse personne. Petite parenthèse pour signaler qu'une fois de plus, le F.N. est silencieux lorsque les luttes égalitaires et sociales déboulent. Les chômeurs sont des «profiteurs qui manquent de décence» d'après le torchon lepéniste «National hebdo». Chacun comprendra que sous le vernis populaire, les fascistes servent la soupe aux libéraux et aux possédants...

de classe. Avant les chômeurs, les sans-papiers et les routiers ont déjà fait les frais de la gauche et de son sens de la négociation: promesses trahies, accords signés non appliqués, répression...

Qu'on le veuille ou non, les faits sont têtus: historiquement, l'État (donc ceux qui le gèrent, y compris en alternance) n'a jamais résolu la question de la pauvreté et de l'injustice sociale. Et pour finir, une question: comment imaginer que les états-majors politiques des partis gouvernementaux ne sont pas au courant lorsque des opérations d'envergure comme celles des expulsions du samedi 10 janvier sont réalisées? Et pourquoi leur silence avant la tempête? Ne comptons pas sur les politiques, fussent-ils de gauche: les intérêts des chômeurs et des salariés convergent; que nos luttes en fassent autant.

Daniel

ISSN 0026-9433 - N° 1106

M 2137 - 1106 - 10,00 F



FIP 2520

# Allocation universelle : le mirage d'un capitalisme humain

**L**E MOUVEMENT DE LUTTE des chômeurs porte deux types de revendications : de vrais emplois, d'une part, et, d'autre part, l'augmentation des minima sociaux. S'ils peuvent apparaître aujourd'hui comme complémentaires, ils s'inscrivent néanmoins dans deux logiques basées sur des perspectives contradictoires.

La première logique se fixe comme objectif le retour au contexte salarial des « trente glorieuses » : plein emploi et disparition de la précarité. La deuxième logique découle de l'abandon de la première. En France et ailleurs, une population de plus en plus nombreuse ne pouvant accéder au travail, la société devrait se fixer l'objectif de procurer à tous un revenu décent, indépendamment de l'activité.

La perspective d'un retour au plein emploi apparaissant peu crédible et semblant légitimer la passivité en renvoyant aux calendes grecques la lutte contre la pauvreté, l'idée d'une allocation universelle de revenu semble aujourd'hui avoir le vent en poupe.

## État des lieux

Il existe en France huit minima sociaux (1), censés garantir un revenu aux personnes disposant de très faibles ressources. Pour survivre, six millions de personnes en dépendent. Alors que le gouvernement refuse toute réelle concession aux revendications des chômeurs en lutte en invoquant le déficit budgétaire, il paraît intéressant de souligner que, contrairement à une idée reçue, les masses financières consacrées à ces prestations n'exploitent pas. Rapportées au produit intérieur brut, elles stagnent même depuis quinze ans. Leur montant total représente 1 % du P.I.B. en 1995, le même pourcentage qu'en 1982 (2).

En terme de revenus, il est plus avantageux d'être retraité, handicapé ou parent isolé plutôt que RMIstes ou chômeur en fin de droit. La logique appliquée est claire. Les allocataires du R.M.I. ou de l'A.S.S. sont considérés comme finalement « responsables » de leur situation de non-emploi. Leur accord sur un revenu très faible est donc censé les « motiver ». En résumé, si ils souffrent, ce serait pour leur bien, pour les « inciter à s'en sortir ». Le R.M.I. et l'A.S.S. ne sont donc pas pensés comme des revenus d'existence.

Cela c'est la théorie. Dans la pratique, Le R.M.I. et l'A.S.S. organisent de facto la mise hors-jeu économique d'une partie de la population en lui concédant de quoi subvenir à des besoins alimentaires. Ériger une telle politique en principe conduirait à instaurer deux sortes d'humanité : celle qui participe à la création et à l'échange des richesses, et celle à qui l'on concède charitablement une pension alimentaire.

## Un capitalisme à visage humain ?

Conscients des dangers que recèle inévitablement une telle société à deux vitesses, les partisans d'un revenu d'existence développent une autre logique (3). Pour eux, la société devrait verser à tous les individus qui la compose un revenu inconditionnel. Le montant de cette allocation universelle devrait être suffisamment élevé pour vivre décemment, l'emploi devenant alors un simple choix personnel. L'avenir radieux d'une société de loisir pourrait alors être offert à tous.

Jean-Marc Ferry rêve ainsi à voix haute d'une société pratiquement libérée des antagonismes sociaux : « Ce que les syndicats n'ont su faire de façon convaincante dans de nombreux pays

[...] l'allocation universelle le ferait d'une façon structurelle, institutionnelle, automatique, en situant le travailleur potentiel en position toujours à peu près convenable de négociation avec son employeur potentiel » (4).

Abstraitement, cette idée paraît séduisante. Mais sa mise en pratique, dans le cadre d'une économie capitaliste, se heurterait inévitablement à des difficultés insurmontables. Pour tant, les théoriciens de l'allocation universelle ne prétendent pas détruire le capitalisme, présenté comme un horizon indépassable, mais au contraire à lui donner un visage humain. Présenté comme un arbitre alors qu'il n'est que le garant de l'ordre établi, ce serait l'État qui instaurerait ainsi ces nouvelles règles.

D'ailleurs, se prenant les pieds dans leur volonté de rendre compatible leur proposition avec le fonctionnement d'une société basée sur l'exploitation économique, la plupart des partisans de l'allocation universelle de revenu en rabattent sérieusement sur leurs prétentions pour envisager des montants mensuels de l'ordre de 1500 francs, donc inférieurs aux actuels minima sociaux.

## Le patronat rêve d'achever le SMIC

Contrairement à la société de loisir qu'annoncent les prophètes de la fin du travail, les mutations actuelles du capitalisme paraissent conduire à une nouvelle étape dans la régression sociale, pour des raisons économiques et idéologiques, le R.M.I., sous sa forme actuelle, pourrait bien être démantelé.

Pour supprimer le S.M.I.C., de nombreux économistes libéraux proposent pragmatiquement l'extension-adaptation du R.M.I. Ainsi, Michel Godet explique que « pour passer du salaire minimum au revenu minimum, considérons le R.M.I. comme un impôt négatif versé en complément du salaire perçu de l'entreprise. On permettra ainsi à chacun – sous condition d'activité, car il n'y a pas de droits sans devoir – d'obtenir un revenu minimum d'activité (R.M.A.) au moins équivalent à celui du S.M.I.C. actuel » (5). Président de la commission économique du C.N.P.F. et idéologue officiel de l'organisation patronale, Denis Kessler a lui-même défendu récemment une position analogue (6).

Dans ce dispositif, l'obligation de travailler pour percevoir un revenu minimum mérite d'être souligné. Cela signifie que le patronat perçoit de plus en plus l'existence d'un revenu de subsistance, indépendant de toute activité, comme un obstacle, écartant toute une population du marché du travail tout en fixant un seuil à la baisse des salaires. Clairement, le patronat considère le R.M.I. comme un frein au développe-

ment massif du temps partiel : un RMIste n'a aujourd'hui aucun intérêt à accepter un mi-temps payé au S.M.I.C.

## Vers le travail forcé

Cette idée d'un lien impératif entre travail et revenu doit être prise au sérieux car, sur la base d'arguments démagogiques, elle peut être populaire. Sous le prétexte de « resocialiser », la réactivation du volet insertion du R.M.I., annoncée par le gouvernement, pourrait bien se décliner sous deux formes : celle de « travaux d'intérêts généraux » dans les « quartiers en difficulté » ou les transports publics, celle de petits boulots subventionnés dans le secteur privé.

Dans un premier temps, cette mutation des minima sociaux vers le travail forcé pourrait être accompagnée de mesures incitatives : le revenu de cette activité salariée ne se traduirait que partiellement par une baisse de l'allocation. Paradoxalement, il apparaît ainsi que les partisans d'un niveau élevé de « taxation » des revenus annexes qui pourraient compléter le R.M.I. sont ceux qui souhaitent le maintien et l'augmentation du S.M.I.C., tandis que ceux qui se montrent plus « sociaux » en apparence rêvent en fait de profiter de cette prestation pour éliminer les obstacles à un fonctionnement totalement libéral du marché du travail.

## Quelles revendications ?

Pour contrecarrer ce projet patronal, dont le gouvernement de gauche pour-

rait bien adopter la logique, des revendications immédiates paraissent naturelles : refus d'une évolution du R.M.I. vers une forme de « socialisation » du coût du travail au profit du patronat, revalorisation conjointe du S.M.I.C. et des minima sociaux, extension du R.M.I. aux moins de 26 ans.

Défendre la perspective d'une allocation universelle de revenu, même pensée tactiquement comme une revendication de rupture, apparaît comme une impasse. L'utopie est dans le camp de ceux qui prétendent que le capitalisme pourrait un jour offrir à tous des conditions de vie décentes. Nous n'avons rien à gagner à avancer masqués. Pour devenir une alternative sociale crédible, le projet anarchiste doit être défendu publiquement.

Patrick - groupe Durruti

(1) Minimum vieillesse, invalidité, allocation adultes handicapés, allocation veuvage, allocation de parent isolé, allocation d'insertion, allocation de solidarité spécifique, revenu minimum d'insertion.

(2) cf « Les dossiers du C.E.R.C. Association », n°2, juin 1997.

(3) Pour une vision détaillée, on peut se reporter à deux bouquins récents :

- André Gorz, « Misères du présent, richesse du possible », éd. Gallée, 1997.

- Jean-Marc Ferry, « L'allocation universelle », éd. du Cerf, 1995.

(4) Cité dans le dossier « Face à la France des pauvres », *Alternatives économiques*, janvier 1998.

(5) Idem.

(6) *Le Monde* du 17 décembre 1997.

abonnez-vous!

le monde libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59

## Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)  
Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Pays ..... A partir du n° ..... (inclus).

Chèque postal  Chèque bancaire

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris  
Directeur de publication : André Devriendt  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.  
Dépôt légal 44 145 - 1<sup>er</sup> trimestre 1997  
Routage 205 - La Vigie  
Diffusion N.M.P.P.

(1) J. Rifkin, « La fin du travail », La Découverte, 1996, p 257.

# Chômeurs: les paradoxes...

**D'**EMBLÉE IL EST UTILE de préciser que les luttes passées et actuelles et celles futures des chômeurs sont légitimées par leurs dimensions humaine, sociale et économique.

En effet l'Homme a un droit imprescriptible à la vie en société tant du point de vue des subsistances matérielles nécessaires, que du point de vue du droit à la culture ainsi que des droits sociaux et politiques (au sens original) afférents.

Au plan social et au plan économique, ces luttes représentent une revendication profonde tendant à restituer à celles et ceux qui les mènent la dignité des êtres qui se lèvent contre les injustices et qui le font au moyen de la solidarité avec comme but l'égalité entre les individus.

Les anarchistes qui luttent pour une société fondée sur l'égalité sociale et économique, la solidarité entre les individus et les groupes, et la participation active et directe des producteurs à la gestion de la société future, débarrassée de l'exploitation et de l'aliénation politique, ne peuvent que militer en faveur de ces luttes. Ils y sont totalement impliqués, soit en tant que chômeurs, soit en soutenant ces derniers de manière militante et solidaire. Ceci étant, il est nécessaire d'aborder quelques questions qui méritent que nous nous y arrêtons.

Le conflit des chômeurs initié par ces derniers depuis maintenant un peu plus de trois semaines tourne autour de l'occupation de 15 à 30 sites A.S.S.E.D.I.C. dans l'hexagone. Quelques centaines de personnes tiennent en haleine l'opinion publique. Le fait que le problème posé concerne des situations de précarité, de grande pauvreté et de déclassement le rend légitime auprès d'une grande majorité de personnes. 63% des personnes interrogées, si nous nous en référons aux sondages, sont favorables au mouvement. Une médiation évidente favorise cet état de fait. La télé encourage, donne la parole, met en scène... Nous aurions pu être enclins à considérer cette mise en scène des pauvres sous les sunlights des chaînes comme un Noël chrétien de fin de millénaire.

## Un constat à chaud...

Le premier paradoxe consiste à considérer que les conséquences des dysfon-

ctionnements sociaux et économiques et le mal-vivre qu'elles entraînent sont inacceptables pour deux tiers des Français et, dans le même temps, seule une minorité d'entre eux se proposent de s'attaquer aux causes véritables du chômage (l'exploitation, la défense des intérêts capitalistes, les hiérarchies et les inégalités économiques et sociales) et donc aux conséquences qui en découlent...

La lutte des chômeurs, c'est une réalité objective, est partie de la base dans certaines régions (Marseille, Arras...). Assez rapidement pourtant, le leadership du mouvement a donné l'occasion à la C.G.T. et à A.C! (ainsi qu'à l'A.P.E.I.S., au M.N.C.P. etc.) de se disputer, ici ou là, le rôle de porte-parole. Il est certain que la multiplication des occupations (jusqu'à une trentaine de sites A.S.S.E.D.I.C.) milite en faveur d'une organisation et d'une coordination du mouvement.

Le second paradoxe consiste à développer suffisamment un mouvement afin qu'il ait un impact médiatique, y compris (et surtout) pour les porte-parole, sans pour autant le développer dans tous les sites A.S.S.E.D.I.C. possibles, à savoir 630 à travers l'hexagone. Il est vrai qu'une trentaine d'occupations cela se contrôle beaucoup plus facilement.

Dans l'Indépendant de Perpignan du 7 janvier, Jean-Pierre, un chômeur (militant F.A.) déclarait: « C'est à la base, c'est-à-dire à toutes les personnes en situation de précarité, de déterminer aujourd'hui la nature des actions à envisager. Ce ne sont pas les syndicats qui ont impulsé le mouvement d'occupation des A.S.S.E.D.I.C. à travers la France. Alors... Ceci étant, il faut lutter ensemble! »

## Pour une réelle rupture avec le capitalisme

Dans cette lutte une question affleure. Elle concerne le revenu d'existence/l'allocation universelle/le revenu de base/le revenu inconditionnel/le revenu de citoyeneté... Autant de réalités qui recouvrent des contenus différents d'un point de vue économique mais qui se retrouvent toutes quant à leur dimension d'intégration.

• Une première approche libérale tend à se libérer des entraves du S.M.I.C. Une fois ces obstacles levés, le

marché du travail ne créera plus de chômage et ainsi tout le monde pourra travailler. Dans ce type d'approche, pas de travail équivaut à PAS DE REVENU...

• Une seconde approche s'inscrit dans une autre logique que celle du plein emploi. Le droit au revenu est privilégié et l'emploi devient un choix personnel.

Le revenu est versé parce qu'une personne existe et non... pour exister.

Il est ici question d'allocation universelle, et la gestion souple du marché du travail qu'elle propose devrait, selon ses promoteurs, permettre la réduction de la durée du travail sans baisse de revenu...

• Une troisième approche tendrait à promouvoir la généralisation d'un revenu minimum qui serait versé sans condition à tous ceux dont les ressources seraient inférieures à un certain seuil. Cette dernière approche est assez proche de ce qui se fait actuellement...

Le troisième paradoxe réside dans le fait que toutes ces approches tendent à vouloir simplifier et/ou améliorer le système actuel. Au plus permettraient-elles aux pauvres qui refusent une prétendue intégration de ne plus être menacés par la suppression des minima sociaux (et encore).

Ces approches ont toutes en commun de situer des limites au possible.



Aucun remède miracle n'est proposé pour en finir avec le chômage et la pauvreté. « Supprimer la pauvreté » n'est pas à l'ordre du jour. Cette idée est même considérée comme irréaliste.

Ceci est une évidence dès lors que ces différentes approches se situent toutes (à des degrés divers) dans le champ du marché capitaliste du travail et de la logique marchande.

En tant qu'anarchistes nous avons souvent écrit que la revendication la plus intéressante idéologiquement est sans aucun doute celle de la gratuité des biens et des services puisqu'elle se place directement (et symboliquement) en opposition à la logique marchande...

Gratuité et autogestion généralisée dans les sociétés d'abondance sont des revendications et des modes d'action qu'il nous faut généraliser afin de satis-

faire les besoins de tous avec la participation de tous.

Charles Thoreau, responsable de Comité C.G.T. de Marseille a récusé le fait que les chômeurs soient des « exclus ». « On en a marre d'être traités d'exclus » a-t-il déclaré en substance. Il a déclaré à juste titre que « les chômeurs sont dans le système, qu'ils sont utilisés par le système et que le système a besoin des chômeurs... ».

Le système, c'est évident, doit être changé en profondeur. Les causes du chômage (profits/exploitation/pouvoir...) sont bien connues. Tous ensemble unissons nos forces et gagnons du temps en nous attaquant au système d'exploitation et d'aliénation plutôt qu'à ses conséquences.

Edward  
groupe Puig Antich (Perpignan)

## Social-démocratie Vers un monde meilleur...

**T**ONY BLAIR, en bon moralisateur, a passé humblement les fêtes de fin d'année aux Seychelles, pour seulement 200 000 F. Il mérite bien ça, ce gentleman socialiste qui s'est tant échiné les mois derniers à trouver des solutions pour le bonheur social de ses pauvres. Ce sont tout d'abord les jeunes « délinquants » qui peuvent le remercier pour la politique répressive tous azimuts qu'il leur applique. Viennent ensuite les mères célibataires dont les allocations sociales sont rognées. Même les handicapés vont bientôt profiter des restrictions budgétaires de ce cher Tony.

Pour fêter le nouvel an, et montrer qu'il en avait assez de « la culture de

dépendance », Tony Blair oblige désormais 200 000 jeunes chômeurs environ à accepter un petit boulot pendant six mois sinon, finies leurs allocations chômage (les plus basses d'Europe déjà et en sachant que sur 58 millions d'Anglais, 13 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté).

Ce « new deal » tombe comme par hasard en ce début janvier, date à laquelle le gouvernement britannique prend la présidence de l'Union européenne.

Tony Blair a énoncé ses priorités: « construire un modèle social basé sur une amélioration de l'employabilité de la main d'œuvre européenne... et faire que l'Angleterre soit à nouveau une nation modèle du

vingtième siècle, un phare pour le monde ». On voit bien ce que ce baratin veut dire dans les faits pour les damnés de la terre.

De plus, n'oublions pas qu'au sommet européen de Cardiff en juin 1998, chaque état devra présenter ses plans de lutte contre le chômage, dont les propositions à Luxembourg en novembre 1997 étaient d'offrir une formation jeune chômeur et une activité pour ceux de longue durée. Le gouvernement anglais a donc pris une longueur d'avance sur son homologue français bien que...

Côté « délinquance juvénile » la médiatisation sur Strasbourg permet déjà un nouveau tour de vis sécuritaire sur la violence sociale qui s'exprime de plus en plus. Pour ce qui est des chômeurs et des RMIstes, la future loi contre l'exclusion en mars verra sûrement l'octroi d'un revenu en échange de l'obligation d'un petit boulot, le tout bien sûr gratis pour les patrons. Le tout béni par le retour à la dignité citoyenneté!

Aujourd'hui, l'État français comprend les chômeurs et les reconnaît (comme l'ont fait d'ailleurs les matraques de ses C.R.S.). Surtout, il les exhorte à se projeter dans son avenir radieux et pluriel.

Généreux, il met un milliard dans la cagnotte après en avoir filé cinq à Matra-Dynamics pour l'achat de 500 missiles à longue portée! « Désormais, à chacun de prendre ses responsabilités », clame le premier ministre... de quoi dégueuler, vraiment.

Jaime  
groupe Kronstadt (Lyon)

## En bref

■ **Permanence du groupe libertaire de Tours** chaque jeudi de 14 h à 16 heures à la fac des tanneurs et de 20 h 30 à 22 heures à Utopia, 32 rue Carnot.

■ **Groupe libertaire de Tours**: c/o F.A. B.P. 7414, 37074 Tours cedex 2.

■ **Sortie du Drapeau noir** n° 12 au prix de 10 F (Abt 50 F, soutien 100 F). Au sommaire: féminisme, logement, 35 heures, etc. Drapeau noir, c/o CESL, B.P. 121, 25014 Besançon cedex.

■ **L'Antre anar change ses jours d'ouverture**. On peut rencontrer le groupe de la F.A. tous les vendredis à partir de 20 h 30 au 5, rue Jeanne-d'Arc à Montpellier.

■ **Le GRAAF (Groupe roubaisien anarchiste et antifasciste)** vient de nous faire part de sa naissance. c/o 1-2 rue Denis du Péage, 59800 Lille.

■ **Le groupe Louise Michel** de la F.A. vend le Monde libertaire tous les vendredis de 11 h 30 à 12 h 30 à la Fac de Nanterre (Bât. B).

■ **Le groupe Humeurs Noires** de la F.A. de Lille anime une émission de radio « La voix sans maître » tous les vendredis de 20 h à 21 heures sur Radio campus (106.6); il tient une table de presse le mercredi de 12 h 15 à 14 heures à la fac Lille III (Bât. A). Groupe Humeurs noires, c/o C.C.L., 1-2 rue Denis-du-Péage, Lille Fives.

■ **Un groupe de la Fédération anarchiste** est en création à Metz. c/o CRES, B.P. 113, 54510 Tomblaine.

■ **Un nouveau groupe de la F.A. s'est constitué à Saint-Etienne**. groupe Les Asturies c/o: ELS, B.P. 297, 42016 Saint-Etienne cedex 01. Permanence les vendredis de 15 à 20 heures, samedis de 13 h 30 à 19 heures et dimanches de 10 à 13 heures au 2, rue Paillon. Vente du Monde libertaire le samedi à partir de 10 heures devant la bibliothèque municipale.

■ **On peut contacter le groupe René Lochu à l'adresse suivante**: 6, rue de la Tannerie, 56000 Vannes.

PARIS

# Attaque de train (bleu)

**L**E MERCREDI 7 JANVIER 1998, la manifestation parisienne des chômeurs a commencé comme toutes les manifestations, unitaire dans un premier temps, devant le siège de l'U.N.E.D.I.C. (M<sup>o</sup> Montgallet), pour se continuer débarrassée de ses éléments réformistes. Au-delà de l'encadrement syndical et associatif, la présence des chômeurs « non-affiliés » semblait majoritaire, principalement en ce qui concerne les événements de la fin de journée. En effet, une fois la manifestation dissoute, nous n'avons retrouvé pour passer à l'action directe que les éléments les plus déterminés du mouvement : A.C.I., des « non-affiliés », et les libertaires, soit une centaine de personnes.

## Succès du Monde libertaire

Mais reprenons depuis le début le détail des événements. Après que les copains se soient chargés de vendre le *Monde libertaire* de la semaine, le slogan « Qui sème la misère récolte la colère » (première page du M.L.) s'est imposé parmi les manifestants, au même titre que les slogans d'A.C.I., du « Comité » et des syndicalistes.

Après une promenade en cortège jusqu'au ministère des Finances à Bercy, la manifestation s'est dissoute.

## Action

Nous ne voulions pas en rester là. Une fois terminées les cérémonies unitaires, nécessaires – hélas ! – pour revendiquer le plus simple droit de se loger et de manger, il était temps de passer à des choses plus sérieuses.

Il a été décidé dans un premier temps d'aller soutenir les occupants

du Centre d'action sociale, rue Diderot. Déjà, le nombre des manifestants s'était considérablement allégé, passant de 5 000 à 300-400 personnes.

Un groupe s'est alors spontanément formé pour occuper les voies des T.G.V. de la gare de Lyon. Ainsi, pendant une heure, cinq T.G.V. furent bloqués. Certains voyageurs ont alors manifesté leur soutien. L'heure du repas sonnant, une A.G. sur les voies occupées a décidé qu'il était temps d'aller se restaurer. Le Train bleu (dans la gare de Lyon), célèbre brasserie, très chic, dont la qualité est inversement proportionnelle aux prix prohibitifs pratiqués (ce soir là surtout, le service fut lamentable) nous a semblé l'endroit rêvé pour pratiquer un prélude à la réappropriation.

Au moment où nous pénétrions dans la brasserie, une frange zélée du personnel s'efforçant de nous en empêcher a provoqué une bousculade à l'entrée, au cour de laquelle la vitre de la porte principale s'est brisée. C'est un serveur qui, en s'appuyant contre la vitre avec ses mains, l'a fait éclater, involontairement bien sûr. Cet incident matériel mineur a permis notamment à *Libé* et au *Figaro* de déclarer d'une même voix que la brasserie Le Train bleu avait été investie par « des éléments violents » (peut-être voulaient-ils faire allusion au troupeau de C.R.S. qui a chargé la foule qui nous soutenait, à l'extérieur du restaurant).

C'est ainsi que nous avons investi ce temple de la gastronomie bourgeoise, aussitôt déserté par les honnêtes clients qui en ont profité pour partir sans payer. Nous n'avons même pas eu le temps de passer commande que les forces de l'ordre établi (les éléments violents), envahissaient la brasserie. Contrôle d'identité, puis évacuation

forcée, un par un (on était alors une cinquantaine), vers les paniers à salade. C'est ainsi que la sortie des copains, drapeau noir en tête, a soulevé l'ovation de la foule, sous les flashes des photographes.

La suite de la soirée se passe au poste de police, pour la procédure habituelle : « rien à déclarer ».

Un petit suspens fut entretenu par le commissaire (sans doute pour justifier son intervention) à propos du sort de deux copains retenus suite aux déclarations des serveurs. Finalement, tout le monde était libre avant 22 heures.

## Le choix de la répression

Le milliard de Jospin ne trompe personne, d'ailleurs il n'équivaut même pas à ce qui a été dérobé aux chômeurs, lors de la disparition d'un milliard deux



« Je leur sert le couplet sur la dignité mais tu me les vire, et vite ! »

cents millions de francs de la Caisse des fonds sociaux.

Le gouvernement a choisi de mépriser les chômeurs, de considérer leurs occupations comme des actes illégaux et donc susceptibles d'être à tout moment réprimés dans la violence. Qu'est-ce que cela

veut dire? Que le seul moyen « légal » de la revendication, c'est la grève? Mais dans ce cas, que reste-t-il aux sans-travail pour se faire entendre, sinon ce que Auby appelle « l'illégalité » et nous l'action directe?

Jean-Christophe et Pascal groupe Louise Michel (Paris)

RENNES

# La lutte des chômeurs continue

**D**ÉPUIS DÉCEMBRE 1997 les actions des chômeurs se multiplient en France, et les effets d'annonce du gouvernement n'atténuent en rien le mouvement. Face à la précarisation de la société et à la constitution d'une Europe des inégalités, une action collective et solidaire de tous les chômeurs, précaires, salariés et étudiants est plus que jamais nécessaire.

A Rennes, malgré une mobilisation tardive, sous l'impulsion de la C.G.T. et d'A.C.I. ! la lutte s'organise. Le mardi 6 janvier se tenait une première manifestation, place de la mai-

rie, qui réunissait 150 personnes. Il fut décidé pour le lendemain, jour des négociations nationales, une occupation des A.S.S.E.D.I.C. Celle-ci n'a pu se tenir, les locaux étant fermés et protégés par des vigiles. Il fut alors décidé d'occuper la mairie. Une délégation est reçue par le maire, qui nous renvoie sur la préfecture afin de rencontrer le préfet et le directeur de l'A.S.S.E.D.I.C. N'obtenant aucun résultat, nous partons pour occuper la Direction régionale du travail et y passer la nuit. Après quelques heures d'occupation, devant l'incapacité de la C.G.T. à gérer efficacement cette initiative – occupation partielle, ne pas faire d'incidents... – le directeur de la D.R.T. fait rentrer les C.R.S. Nous sommes expulsés sous les gaz lacrymogènes. Après un moment de flottement nous nous rendons à la Direction régionale de France 3 afin de les informer de l'intervention policière. La presse locale et régionale se fera l'écho de ces provocations.

## Le rôle étrange de la C.G.T...

Face à l'urgence de la situation, nous tenons une assemblée dans les locaux de la Maison du peuple sous les hospices de la C.G.T. Un bilan de la journée fut dressé et nous décidons de nous retrouver le lendemain matin en A.G. afin d'établir ensemble les bases communes de notre mouvement, et en particulier de rédiger un cahier de doléances. L'A.G. se déroule dans un climat tendu. La C.G.T. qui tient à ses prérogatives se heurte à l'ensemble des chômeurs qui réclament plus d'autonomie. Un tract commun est finalement rédigé exprimant les revendications de l'ensemble du mouvement :

- un emploi stable pour tous ;
  - priorité absolue à la mise en discussion de la loi contre l'exclusion ;
  - refonte totale du système d'indemnisation A.S.S.E.D.I.C. ;
  - représentation des chômeurs dans toutes les instances de décision.
- Un rassemblement est décidé pour

14 heures place de la mairie. Un comité d'action regroupant des délégués des différentes comités se constitue afin de trouver des lieux d'occupation. Le Trésor public est la première cible. Suite au manque de détermination de la C.G.T., nous ne pouvons éviter une nouvelle expulsion par les C.R.S. Nous nous dirigeons vers la gare afin de bloquer les voies. Le Comité d'action nous invite à bloquer une desserte locale sans intérêt, laissant passer un T.G.V. Paris-Brest. Bilan négatif. Les chômeurs déçus, souhaitent alors remettre à plat la stratégie du Comité d'action développée sous la pression de la C.G.T. Le vendredi, nouvelle A.G. houleuse, dans les locaux de la C.G.T. Les chômeurs contestent l'hégémonie de la C.G.T. sur le mouvement et proposent un lieu de réunion indépendant de la centrale syndicale, afin de préserver leur autonomie. La Maison des associations est sollicitée et donne son accord... La C.G.T. embarrassée laisse faire. Une assemblée générale se tient alors, à laquelle participe, sans intervenir, la C.G.T., qui mise sur l'échec de l'auto-organisation des chômeurs. L'assemblée sans l'appui légitime de la C.G.T., après discussion libre et démocratique, confirme les revendications établies la veille et décide la poursuite du mouvement. L'assemblée reçoit l'appui matériel et financier de S.U.D.-P.T.T. et de la Fédération anarchiste, sans contrepartie.

La C.G.T., devenue minoritaire, quitte la salle. Un tract rappelant l'ensemble de nos revendications est diffusé le samedi matin dans les quartiers et sur les marchés de Rennes. Le Comité « Chômeurs, précaires en colère », ayant acquis son entière autonomie, appelle à la poursuite de la lutte, malgré les résultats, jugés plus qu'insatisfaisants, obtenus lors des négociations gouvernement-syndicats-associations de chômeurs du jour précédent.

Pour nous la lutte continue. **Les libertaires rennais membres du comité**

LILLE

# Les matraques ne chôment pas

**L**E 7 JANVIER, SUITE À UNE MANIFESTATION de près d'un millier de chômeurs, une trentaine de chômeurs C.G.T. et A.C.I. et de sympathisants se sont retrouvés dans les locaux des A.S.S.E.D.I.C. du port fluvial à Lille vers 16 heures. Au lieu d'une entrevue avec le directeur comme ils le souhaitent, ce sont les forces de l'ordre qui sont intervenues et qui ont commencé à expulser sans ménagement les manifestants. De ce fait, l'un d'entre eux est tombé. Un autre qui tentait de le relever a reçu pour toute réponse un coup de poing en pleine figure de la part de la police.

Bilan : pommette ouverte, lunettes envolées, deux dents esquintées et un point de suture. Il fut alors entraîné à moitié conscient puis embarqué ainsi qu'un autre jeune manifestant. La personne tombée étant sous traitement médical, la police décida de la transporter à part.

Au poste, après les demandes répétées de la personne brutalisée, ce n'est que tardivement que le médecin sera appelé, qui déclarera que son état était compatible avec une garde à vue.

Conclusion, cette personne se retrouve convoquée pour rébellion avec violence (sic) au tribunal de Lille fin février.

Le soir même, les forces de police mettaient fin avec la même violence à l'occupation de l'agence des A.S.S.E.D.I.C. de la rue Cossellet. Une quinzaine de personnes se dirigent alors vers le local de la fédéra-

tion du Nord du P.S., où ils demanderont aux socialistes présents des comptes quant à ces expulsions.

Le lendemain, un cordon de C.R.S. protégera le local socialiste. Les chômeurs tenteront par deux fois de réoccuper les A.S.S.E.D.I.C. lilloises et furent à chaque fois expulsés par les flics. A cette occasion, un journaliste de *La Voix du Nord* fut violemment pris à partie par des policiers qui le jetèrent à terre, lui arrachèrent son appareil photo et ne le lui rendirent plus tard qu'avec la pellicule voilée.

Ceci n'avait pas empêché Pierre Mauroy de se déclarer « solidaire des occupations à condition qu'elles [...] n'empêchent pas le travail des employés des A.S.S.E.D.I.C. » Alors même que dans la région, une seule agence était encore occupée par des chômeurs et que bon nombre d'entre elles avaient été expulsées puis fermées par leurs directeurs. Quelle hypocrisie ! le vendredi 9 au soir, une délégation d'une cinquantaine de chômeurs allait d'ailleurs quelque peu troubler la cérémonie des vœux à la mairie.

Samedi 10, l'antenne d'Arras était finalement expulsée avec une extrême violence. Il ne fait aucun doute que derrière la volonté affichée du gouvernement de dialoguer, celui-ci avait déjà décidé d'en finir rapidement avec les chômeurs, et ce par tous les moyens.

Une manifestation régionale était prévue mardi 13 à 14 h 30 aux A.S.S.E.D.I.C. de la rue Cossellet à Lille.

Bertrand - groupe Humeurs Noires (Lille)



# De la misère en milieu carcéral

**A** EN CROIRE LES MÉDIAS, il semblerait que cela bouge dans les prisons. Détrompez-vous, braves gens ; il n'en est rien. Pourtant, il n'est question que d'Unités de visites familiales. S'agirait-il enfin de parler intimes ? Oui, bien sûr, mais cela n'est pas pour demain. C'est un projet qui doit être soumis à Elisabeth Guigou, garde des Sceaux. Il lui faut déjà le temps de prendre sa décision. Les surveillants de gauche (15% des gardiens) sont d'accord avec le projet. Tous les autres sont contre. Le discours syndical, surtout celui de l'U.F.A.P., parle de « maisons closes » et du rôle d'entremetteur des matons dans une telle hypothèse. Il va donc falloir prendre en compte les résistances de ce lobby pénitentiaire.

Comment s'en sortira le ministère de la Justice ? Les surveillants de base des Maisons centrales et des Centres de détention ont parfaitement compris l'enjeu du parler intime. Il permet le maintien des liens familiaux, abaisse le niveau des prisonniers.

## La pression des matons

Mais t'est sans compter avec la logique syndicale et les enjeux politiques de cette catégorie professionnelle. Le plus important, pour les leaders syndicaux, c'est de freiner au maximum l'évolution des idées progressistes en prison. Cela permet alors la stabilité du carcan répressif, la toute puissance du maton dans la course et la pérennité de la punition avec souffrance à la clef. Imaginons qu'au bout de quelques mois Elisabeth Guigou ait surmonté ces obstacles. Il va rester à cons-

truire ces quartiers spéciaux. Qui en seront les architectes ? Quelles entreprises va emporter le marché ? Et combien de temps faudra-t-il aux ouvriers pour construire ces nouveaux espaces ?

De toute façon, le Centre pénitentiaire de Casabianda, en Corse, existe depuis longtemps et permet ces visites conjugales. Il en a été de même quelques temps à Mauriac et à Val-de-Reuil. Ces deux expériences ont aujourd'hui été stop-

pées. Ailleurs, il ne se passe rien. La sexualité est interdite en prison. L'administration pénitentiaire autorise la distribution de préservatifs en détention...

Au parloir, les détenus et leurs compagnons sont soumis à l'arbitraire du personnel. Pour un surveillant qui ferme les yeux, il en est un autre qui, pour quelques caresses, vous colle un « rapport d'incident » et vous envoie à la commission de discipline. Certains prisonniers ont

même été condamnés pour ce motif à des peines de plusieurs jours de quartier disciplinaire.

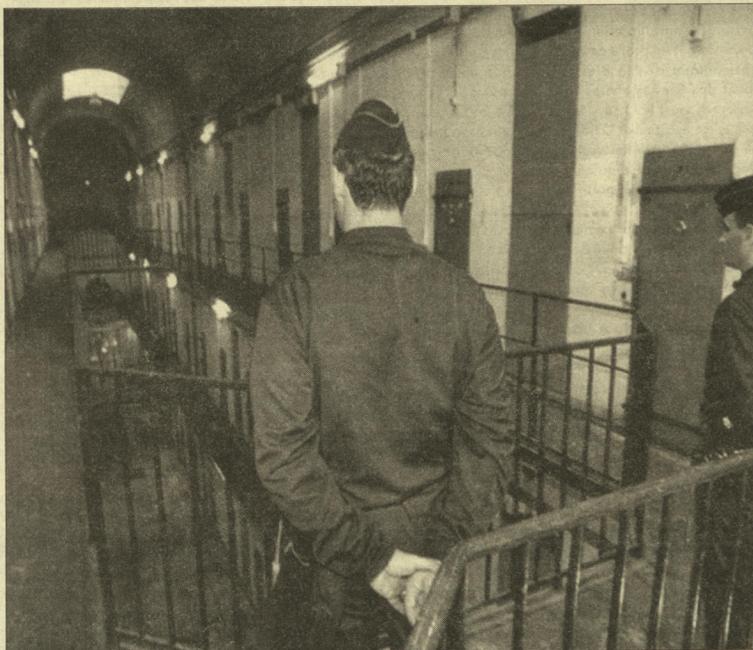
Le 10 décembre 1997 a été déclarée Journée des Droits de l'Homme. Sous l'égide de l'Observatoire international des prisons (O.I.P.), plus de quarante personnalités, par groupe de trois ou quatre, ont remis à des détenus des prisons parisiennes (Fleury-Mérogis, Poissy, Bois d'Arcy, Fresnes, Versailles, Villepinte, Nanterre, la Santé, Osny Pontoise,

Meaux et Melun) 200 exemplaires du *Guide du prisonnier* pour les bibliothèques. Le directeur de la pénitentiaire avait initialement autorisé les journalistes à suivre les délégations à l'intérieur des divers établissements. Au dernier moment, il est revenu sur sa décision. Sur l'intervention de quels groupes de pression ? Les médias sont restés aux portes des prisons. L'opinion publique n'aura pas été informée de cette opération.

## Quelle évolution ?

Les prisonniers continuent à passer au prétoire. Certains vont au milieu. Il en est même qui se font tabasser, en particulier à Fresnes. Nous entendons régulièrement parler de morts suspectes. La cantine est toujours plus chère que le coût de la vie à l'extérieur. Les détenus, au bout de plusieurs années, ont payé plus de dix fois leur télévision. La moitié de la population carcérale est sans travail. Parmi ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, la plupart sont exploités et touchent des salaires de misère. Les permissions sont distribuées au compte-gouttes. Les libérations conditionnelles ont presque complètement disparu. Les peines sont de plus en plus longues et les prisonniers de plus en plus nombreux. Il existe de moins en moins d'espoir d'être libéré un jour. En dépit de l'agitation médiatique, simple reflet de l'illusion humanitaire et de l'effet d'annonce gouvernemental, rien ne bouge dans les prisons. Le milieu carcéral est un enfer : celui de la misère.

Jacques Lesage de La Haye  
émission Ras les murs (Radio  
libertaire)



## EVREUX

# Prisonniers immigrés, la liberté impossible

**M**OHAMED ALI Chakira a été incarcéré à la maison d'arrêt d'Évreux, le 11 septembre 1997, pour avoir usé de faux papiers. Dix jours avant sa sortie prévue le 11 décembre, il a reçu un « arrêté de reconduite à la frontière ». « Sortie » qui lui présageait alors une liberté plus que limitée, il avait de très grandes chances d'être attendu par les forces de police afin d'être immédiatement transféré en centre de rétention.

La situation dans laquelle il se trouvait était due à différents facteurs : un avocat commis d'office ayant peu à gagner avec un tel client et un service social d'aide aux étrangers de Rouen ne pouvant faute de temps (ou plus vraisemblablement, ne voulant) s'occuper des détenus. Pris de cours, car informés trop tardivement de l'absence de démarches, nous avons tout de même essayé de lancer un appel au préfet afin d'obtenir une suspension de son arrêté de reconduite à la frontière, certaines organisations nous ont suivi, d'autres, notamment au niveau local, n'ont pas répondu et cela a le mérite d'éclaircir la situation.

Enfin, le 11 décembre il n'a été ni libéré, ni transféré ; non du fait de

notre action, mais d'un appel de son jugement, *a priori* effectué par lui-même, dont le verdict doit être rendu au tribunal de Rouen le 7 janvier 1998. Deux résultats sont possibles : une « libération » le 8 janvier, qui risque fort de le conduire directement en centre de rétention, ou une prolongation de sa peine (ce qui faute de mieux donnerait plus de temps pour agir).

## Un soutien problématique

A l'heure où vous lirez ces lignes, Mohamed Ali est peut-être libre, toujours emprisonné ou dans un avion à destination de l'Afrique (1). Ce cas précis aura été malgré tout révélateur, il nous aura confirmé ce que nous présentions, à savoir que sur notre ville, le collectif des sans-papiers (regroupant P.S., P.C., A.R.E.V., L.C.R., F.S.U., L.D.H., R.L.F., Fraternité Partenaria) n'est pas très offensif en ce qui concerne toutes les situations d'immigrés. Même si dans les discours il s'agit « d'être attentif à tous les sans-papiers », la réalité s'avère être bien différente.

Outre qu'une part de responsabilités, concernant l'urgence du cas de Mohamed Ali, revient à l'un des mem-

bres de ce collectif qui a laissé traîner la situation ; le plus révélateur eût lieu lors d'une réunion publique du collectif des sans-papiers, le vendredi 5 décembre. Suite à des propos avec lesquels nous sommes tous d'accord tels que : « il faut être vigilant », « il faut agir », « il est difficile de contacter les clandestins », « la double peine est quelque chose contre laquelle nous sommes tous opposés » ou encore « aujourd'hui l'on emprisonne des immigrés uniquement pour avoir utilisé des faux papiers, cela est inadmissible »... Et, comme c'est à l'œuvre que l'on reconnaît l'ouvrier, l'un d'entre nous a fait part du cas Chakira, « sans-papiers, incarcéré pour usage de faux papiers, facilement localisable, et menacé d'une forme de double peine »...

Tous les éléments précédents étaient réunis, une aubaine pour un collectif défendant *a priori* ces principes, enfin du grain à moudre avec une réelle possibilité d'action sur un cas concret... et bien non, les réactions ne furent pas à la hauteur des bonnes paroles précédentes, elles démontrèrent bien ce que cache leur beau discours, un manque flagrant de volonté à défendre tous les immigrés ; bien sûr, on ne peut pas généraliser, une organisation, Fraternité

Partenaria, a réagi dans notre sens, certains individus appartenant à diverses organisations nous ont aussi soutenu, mais globalement ce ne fut pas le cas, loin de là. Ce collectif, avant d'être efficace, semble surtout servir la bonne conscience de certaines personnes, de certaines organisations (dites de gauche, défendant les « Droits de l'Homme »), ce « tri » des étrangers, inacceptable sous la droite est devenu, malgré l'ambiguïté de leurs propos, la solution « réaliste » sous la gauche.

## La double peine

Pour en revenir aux détenus immigrés, combien sont-ils, ceux qui du fait de leur incarcération, n'ont pu déposer de dossier de demande de régularisation Chevènement ? A notre connaissance, il en existe cinq autres cas à Évreux. Certes, tous les étrangers étaient en droit de déposer un dossier, mais encore leur fallait-il pouvoir réaliser cette demande, et ce qui est difficile pour des immigrés ne maîtrisant pas parfaitement le français, l'est encore plus lorsque l'on est emprisonné. Mais il est vrai que la mobilisation est faible autour des détenus en général, alors lorsqu'il s'agit d'immigrés, la question ne se pose pas, en particulier

pour tous les adeptes du « tri » des étrangers, ceux-ci sont forcément mauvais et ils ne méritent guère d'intérêt de la part de nos concitoyens.

Pourtant, leur cas mérite une attention particulière, car si les clandestins « libres » peuvent encore s'organiser, les étrangers incarcérés peuvent difficilement voir leur situation se résoudre sans aides extérieures. Dans nos prisons françaises crouppées de nombreux cas d'individus « indésirables » qui risquent fort de ne plus pouvoir fouler le sol français en toute liberté. Il semble en effet que les détenus immigrés menacés d'expulsion, de reconduite à la frontière ou encore d'interdiction de territoire ne soient pas rares dans nos « géolés démocratiques ». Cette fameuse « double peine » dont on ne parle pas assez, sent le renfermé et a du mal à faire réagir l'opinion. Gageons que ce ne sera pas facile dans cette société de plus en plus sécuritaire, où les immigrés comme les délinquants sont de véritables boucs émissaires.

## J.F. - groupe d'Évreux

(1) Ne pouvant vous en dire plus pour l'instant, vous pouvez contacter le groupe d'Évreux pour toutes informations complémentaires. c/o CEREL, BP 263, 27002 Evreux cedex.

# Papon ou de la continuité de l'État (3)

**S**IGNÉ: MAURICE PAPON. Cette fois nous y sommes. A la mi-novembre la Cour examine le Bureau des questions juives, ce « service né de la guerre », placé sous l'autorité du secrétaire général de la préfecture de la Gironde par délégation du préfet régional, Sabatier. En ce qui concerne son importance, Papon joue profil bas. À l'entendre, il s'agit d'un service purement administratif, privé d'initiatives et dont les relations avec l'intendance de police, chargée de la police opérationnelle, sont horizontales; pas de hiérarchisation. Il se contente de donner des avis et c'est le préfet qui prend la décision.

À propos de la surveillance des hôpitaux susceptibles d'abriter des résistants ou des juifs, il a mis justement au point un dispositif de résistance avec le directeur: « Nous avons pu ainsi entreposer les suspects que nous voulions protéger. » Quant aux relations avec les Allemands, il affirme n'avoir eu de contacts directs qu'avec la Feldkommandantur, l'organe administratif des autorités d'occupation qu'il a d'ailleurs « épaté » en se comportant « comme un bon professionnel », ce qui lui a permis d'« œuvrer pour la collectivité de ses compatriotes ». Le contact direct avec le S.I.P.O.-S.D., la police allemande appelée improprement mais communément « Gestapo », c'est Garat, le chef du service qui est son subordonné direct. Ce qui lui laisse le recul suffisant pour « bâtir une contre-offensive, limiter les dégâts et sauver ainsi beaucoup de vies. J'ai été un sauveur de juifs, un sauveur trop discret! »

Toutefois, par la simple évocation d'une journée quotidienne de travail à la préfecture, Me Zaoui, l'un des avocats des parties civiles, démontre qu'après discussion entre le préfet régional et le secrétaire général une décision commune est prise: « il y a osé en quelque sorte », et Papon est donc bien responsable.

La maladie a alors à nouveau raison de l'accusé qui va rester hospitalisé pendant dix-huit jours pour « pneumopathie récidivante », l'expert précisant par ailleurs que « sa pensée est extrêmement précise ». À la reprise début décembre, nous entendons le témoignage d'une dame Hippolyte, sténodactyle du Bureau des questions juives en 1942-1943 qui évoque l'atmosphère de secret qui régnait alors et la tutelle omniprésente de Papon: « Est-ce que Papon a lu? Est-ce que Papon a signé? »

Pressé par le président et l'avocat général qui rappellent que le Bureau des questions juives avait en charge l'aryanisation, c'est-à-dire la gestion des biens juifs par des administrateurs « aryens » et la maintenance du fichier mis en place en application du statut des juifs, et que nécessairement il va se trouver étroitement mêlé aux opérations de police liées aux questions juives, Papon tente de « charger » son subordonné Garat: « Il jouissait d'une certaine autonomie, se comportant comme un chef de division. » Ce qui lui attire cette réplique ironique de Me Blet, autre avocat des parties civiles: « Si je comprends bien, les mauvaises décisions, c'est Sabatier et Garat, et les bonnes c'est vous. » Revenant sur le fichier, Papon prétend qu'il est un instrument de travail pour le bon côté, si j'ose dire, pour les juifs conjoints d'aryens par exemple; on le verra avec les convois. » Les convois justement, au bout de deux mois de procédure nous y voilà.

## Où le masque du « bon » Papon tombe...

Lorsque la préfecture reçoit le 2 juillet l'injonction allemande de mettre en place un convoi de juifs, il s'agit pour Maurice Papon d'un « coup de tonnerre dans un ciel serein ». Il ressort pourtant du dossier que dès le 23 février 1942, le responsable bordelais de la Police des questions juives, Jean Chenard, fait état auprès de la préfecture d'un projet allemand d'arrestation de juifs étrangers, précisant dans une lettre complémentaire du 19 mai qu'il incombera à l'administration française de mettre en œuvre toute la logistique du transport.

Le signe annonciateur, ce sera Léon Librach, arrêté en tentant de franchir la ligne de démarcation et dont les Allemands demandent le transfert de la prison du port du Hâ où il est détenu à Drancy. C'est le premier fait reproché à Papon puisqu'après Drancy, Librach sera déporté à Auschwitz où il sera gazé dès son arrivée. Au président qui s'étonne — outre qu'il ait été considéré comme un étranger alors qu'il avait été naturalisé français — qu'il soit d'abord transféré du Fort du Hâ au camp de Mérignac alors que les Allemands mentionnaient Drancy, Papon réplique: « S'il allait à Drancy directement, le sort en était jeté... » reconnaissant ainsi le « sort cruel » qui l'attendait!

Lors de l'audience du 10 décembre, la Cour va d'ailleurs connaître son

premier grand moment d'émotion avec l'audition d'Herz Librach, le cousin de Léon, constitué partie civile. Pour lui « il y a quelque chose d'irréparable, quelque chose qui ne bouge pas: ce sont les conditions inhumaines qui ont été faites de la Shoah: ça ne s'évapore pas. »

La rafle annoncée le 2 aura lieu le 16. Elle fait suite aux accords Oberg-Bousquet. En échange de ce qu'elle croit être l'exemption des juifs français — et qui ne sera qu'un sursis de courte durée — l'administration de Vichy livre aux Allemands les juifs étrangers âgés de 16 à 45 ans, en zone libre comme en zone occupée. Et lors de la préparation de cette rafle, ce qui apparaît, c'est que non seulement le Bureau des questions juives se trouve au cœur du dispositif mais qu'en plus, loin de « freiner », il va faire du zèle. Outre les arrestations effectuées par le biais des listes établies sur la base du fichier, est mise en place une surveillance des grands moyens de communication et des gares, allant au-delà des instructions allemandes et révélant des pouvoirs de police opérationnelle.

Bilan: 195 juifs rafles, 171 internés, dont 33 français au prétexte qu'il s'agissait de détenus pour infractions aux lois allemandes. Les 24 exemptions sont simplement conformes aux textes en vigueur: 10 en fonction de la nationalité, 10 pour conjoint aryen et 4 malades. Dans son compte rendu détaillé des opérations adressé le jour même par Garat à Sabatier sous couvert du secrétaire général, il indique qu'elles se sont déroulées sans incidents et que l'autorité allemande a témoigné sa satisfaction. » Pendant la rafle 18 enfants sont également arrêtés puis remis à des amis ou à l'hôpital des enfants « en accord avec le Grand rabbin Cohen » selon Maurice Papon qui n'hésite pas à mettre en cause chaque fois qu'il le peut les responsables de la communauté juive.

## Des enfants sacrifiés au nom du moindre mal

À propos des enfants, un incident va révéler sa profonde duplicité. Me Klarsfeld, autre avocat des parties civiles, évoquant le sort de Nicole Grunberg âgée de 2 ans au moment des faits, Papon lui réplique aussitôt: « Oui, je connais bien cette affaire. Nous avons littéralement arraché des bras de sa mère la petite Nicole pour la mettre à l'abri. » L'avocat produit alors cinq lettres de la mère de Nicole qui démontrent qu'elle n'a eu au départ affaire qu'aux Allemands et qu'elle avait réussi à la mettre à l'abri par ses propres moyens dès début juillet. Confondu, Papon évoque une méprise, mais pressé de questions il lâche alors cet aveu. « Le cas de la petite Nicole Grunberg est typique de la situation où nous nous sommes trouvés le 16 juillet. Quel dilemme pour nous: rendre les enfants aux parents, c'était aller vers l'anéantissement, les séparer, c'était une action de contrecoeur. » Aller vers l'anéantissement: après « le sort en était

jeté », Papon récidive: il savait bien ce qui attendait tous les juifs au bout du voyage...

Les survivants, enfants au moment des faits, témoignent à la barre dans une atmosphère chargée d'électricité.

Eliane Domange: « Quand nous avons entendu frapper, nous avons cru que c'était le passer. C'était la police française ». Longtemps l'odeur des uniformes de gendarmerie lui est restée difficilement supportable. Elle ne peut pardonner « parce que le crime est trop grand. Il a été fait froidement, méthodiquement. »

Maurice Matisson s'insurge: « La défense n'a cessé de déplorer qu'il n'y ait pas ici de contemporains des faits, et nous, qui sommes-nous? On nous a déclaré en surnombre, privés de travail, dénaturés, déshumanisés, réduits à des noms, des noms sur des listes. »

Esther Fogiel sera l'objet de multiples sévices dont des voblets répétés alors qu'elle n'avait que 8 ans — de la part du couple qui l'héberge en zone libre, après qu'il ait appris que ses parents avaient été déportés et qu'il ne pourrait plus leur soutirer de l'argent. Elle tentera de se suicider, puis voudra devenir folle avant de retenter de se suicider à 30 ans pour avoir éprouvé « la culpabilité du survivant ».

Au président qui lui rappelle les charges qui pèsent contre lui: « complicité d'arrestations, de séquestrations illégales, d'assassinats, le tout revêtant le caractère de complicité de crime contre l'humanité », Papon répond: « Je répudie toutes ces accusations et j'attends qu'on m'apporte les preuves de ma responsabilité. »

La Cour a encore sept convois à examiner mais le premier a donné le ton. Il a suffi pour faire voler en éclats le système de défense de Papon, et notamment l'argument du moindre mal ainsi que l'aphorisme selon lequel « obéir, c'est faire son devoir, démissionner, c'est désertir ».

Ainsi que l'a souligné Hannah Arendt dans l'un de ses articles intitulé « responsabilité personnelle et régime dictatorial »: « La faiblesse de l'argument du moindre mal a toujours tenu au fait que ceux qui optent pour le moindre mal ont tôt fait d'oublier que c'est un mal qu'ils ont choisi. »

Quant à l'obéissance « seul l'enfant obéit. Si un adulte "obéit", il cautionne en fait l'instance qui réclame l'obéissance. » Obéir c'est donc soutenir, et face à une dictature, c'est au contraire démissionner qui signifie résister.

J-J Gandini

## TÉLÉ

### L'orchestre noir

Étonnant et courageux documentaire que celui réalisé par Frédéric Laurent, Fabrizio Calvi et Jean-Michel Meurice et diffusé par Arte en deux parties, mardi 13 et mercredi 14 janvier. Ce film tourné en 1997, dont on peut espérer d'après le producteur une sortie dans les salles de cinéma représente une somme d'investigations sur vingt ans, entre 1974 et 1977, puis entre 1992 et 1996 sur les attentats qui eurent lieu en Italie à la fin des années 60 et plus particulièrement sur celui du 12 décembre 1969, Piazza Fontana, à Milan.

C'est l'époque où, en Italie, un changement social paraît possible. Les manifestations sont quotidiennes, 1968 ne semble pas s'être arrêté. Cet attentat à Milan qui fait de très nombreuses victimes, choque l'opinion publique. L'enquête de la police s'oriente presque immédiatement vers les anarchistes, selon les directives des services secrets italiens, et pour cause: ce sont ces derniers qui ont organisé l'attentat... C'est l'histoire d'une machination incroyable qu'un scénariste de fiction n'aurait jamais pu imaginer qui a été soigneusement et méticuleusement reconstituée.

Des anarchistes sont arrêtés: Pietro Valpreda, et Giuseppe Pinelli qui lors d'un interrogatoire fut défenestré du commissariat; son meurtre maquillé en suicide.

En fait, des agents de la C.I.A., ceux-là mêmes qui recrutèrent Klaus Barbie en Amérique du Sud, ont créé en Italie un réseau occulte paramilitaire, Gladio, pour prévenir la montée du communisme et assurer la sécurité du monde « libre ». Ce réseau est constitué de hauts gradés militaires italiens formés à l'époque de Mussolini, de politiciens de droite, de membres des services secrets, de la loge P2, de l'O.T.A.N., du groupe fasciste Ordine Nuovo; ils collaborent avec des anciens officiers français de l'O.A.S. et sont conseillés par les colonels grecs inspirés par le coup d'État de 1967.

Le documentaire analyse méthodiquement la stratégie de la tension qu'ils ont menée par leur infiltration dans l'extrême gauche, près de 150 attentats et plusieurs tentatives de coup d'État. Il s'agissait de frapper au cœur des masses pour provoquer l'État d'urgence, de créer une angoisse dans la population qui chercherait alors refuge et protection dans l'État, sa police et ses lois, utiliser cette angoisse pour contester l'efficacité répressive d'un pouvoir étatique qu'ils souhaitaient autoritaire, attribuer ces attentats à l'extrême gauche ou aux anarchistes pour discréditer les mouvements sociaux, en bref créer les conditions d'une opinion favorable à un putsch...

Un documentaire plus que salutaire qui démontre que ceux-là même qui dénonçaient l'insécurité et étaient chargés de la protection de la population, commettaient des attentats et organisaient des massacres...

Éric Jarry

## L'administration girondine de 1942 à 1997

Cherchant à récupérer 2250 F saisis sur son frère Benjamin en 1942, Hersz Librach a obtenu cette réponse en mai 1997 du Trésorier-Payeur-Général de la Gironde: « Je pense pouvoir vous indiquer que la somme de 2250 F est libellée en anciens francs. Je ne pourrai vous rembourser sur justificatif d'hérédité que la contre-valeur de 22,5 F avec intérêt à 3% soit 24 F, et ce en dépit de la prescription trentenaire. »

## Mon vin a viré au vinaigre... Il était pourtant délicieux!

### Une action au Québec pour dénoncer la réforme de l'aide sociale

**M**E VOICI INCULPÉE DE « COMLOT, VOL ET MÉFAIT », et je risque 5 000 dollars d'amende pour avoir sorti de la bouffe d'un des plus riches restaurants de Montréal, celui de l'hôtel Queen Elisabeth. Pour avoir crié « À bas la propriété privée! », j'ai goûté de la propriété publique, la prison payée avec nos impôts... Le 3 décembre, vers une heure de l'après-midi, j'ai été arrêtée avec 108 autres personnes (dont une petite moitié d'hommes), et nous n'avons été libérés qu'au petit matin du lendemain. La prison, quelle galère! C'est déjà laid de l'extérieur mais à l'intérieur de la cage c'est encore plus atroce. Et les flics mentent comme ils respirent. [...] Les copains qui avaient été maintenus sous les verrous parce qu'ils refusaient les chefs d'inculpation (au nom du droit de manifester, etc.) ont été libérés plus tard. Un autre copain, ainsi qu'un camarade mexicain réfugié politique en attente du statut, sont inculpés de voie de faits. C'est un peu plus grave. Tout cela pour nous intimider. Coupables de se faire exploiter, coupables de ne pas pouvoir rêver, coupables d'être pauvres. Quels salauds, mais ils ne perdent rien pour attendre; le jour viendra où... C'est mon délire à moi. Toujours est-il qu'une copine qui a fait 18 graffitis est inculpée et déjà soumise à une peine préventive de couvre-feu de 18 jours, de minuit à 7 heures du matin... Voilà le Québec d'aujourd'hui, avec son gouvernement social-démocrate.

#### A bas la propriété privée

Venons maintenant au déroulement de notre action. Le 3 décembre, un groupe d'une vingtaine de personnes arrive aux abords du restaurant. Vers midi, nous entrons tandis qu'une centaine de personnes débarquent par bus pour nous soutenir de l'extérieur. Nous sortons la bouffe sur le trottoir, devant le restaurant, et nous nous mettons à table. C'est alors que les flics arrivent et nous encerclent. Nous sommes arrêtés, menottés, photographiés et embarqués dans des paniers à saladier.

À l'intérieur du restaurant, les choses ne se sont pas trop mal passées. Sauf que la réaction a été plus violente que prévue. Nous nous sommes fait bousculer par le patron et ses employés mais aussi par les riches attablés. Moi, qui suis plutôt pessimiste, je m'y attendais, mais pas les autres. Les riches (hommes et femmes) protégeaient farouche-

ment leur propriété privée — ce bien commun qu'ils nous ont volé. Ils nous ont bousculés et insultés. Certains se sont mis à crier « Dehors! », ce à quoi nous avons répliqué: « C'est vous les parasites sociaux » ou encore « À bas la propriété privée! ». La télé se trouvait à l'intérieur et les journalistes jubilaient de transmettre ce spectacle sur leur média minable. On leur a donné un sujet pour leur gagne-pain. Je suis moins sûre qu'on ait fait quelque chose pour notre avenir. Les images ont été saisies par les flics, et vont leur servir à nous faire inculper. Je n'aime pas les médias et j'aurais de toute façon préféré les avoir dehors que dans le restaurant.

Dehors, les chefs de l'hôtel, qui s'étaient repris, essayaient de rester polis. Ils sont venus chercher leur couvert. Les journaux ont reproduit certains dialogues assez drôles: « Lorsque Madame aura terminé, Madame sera-t-elle assez aimable pour nous rapporter son couvert? » « Très certainement, Monsieur » a répondu Monique, qui mangeait un riz sauvage à la sauce tomate parfumée à l'origan, accompagné de pâtes primavera parfaitement al dente. « Je n'étais jamais venue dans un grand hôtel. C'est très bon. J'aimerais bien manger comme ça plus souvent, » a-t-elle confié. [...] Jean, un autre manifestant, a pu être observé quittant avec agilité le restaurant avec une magnifique tarte aux fruits sauvages à la crème pâtissière, montée sur un fond de pâte brisée. « Je m'en doutais, mais je découvre que les riches mangent mieux que les pauvres. »

Avec les flics, nous nous sommes plutôt comportés en pacifistes. J'en ai été étonnée moi-même. C'est vrai que ça ne servait à rien, nous étions les mains nues. On ne va pas exciter la bête pour qu'elle te saigne. Le problème est ailleurs. Les flics de la brigade anti-émeute étaient tellement à l'aise qu'ils avaient enlevé leurs casques. Pour un peu, ils nous auraient confié leurs matraques à surveiller... Il paraît même que dans une interview aux journaux, le chef de la police aurait dit: « Nous ne sommes pas insensibles à la pauvreté », pour ajouter aussitôt, « Mais il faut que cela se fasse dans les limites de la loi. » La pauvreté dans les limites de la loi! Une fois dans les cellules, on a chanté, on a ri, crié, tapé sur les murs, insulté tout et rien. Nous étions quarante femmes ensemble, on ne se sentait pas trop seules. Compte tenu de la situation, ça ne s'est pas trop mal passé. Et c'est fou à quel point on finit par trouver le bon côté de la médaille, même dans des situations de répression.

Alors que la pauvreté continue d'augmenter, le gouvernement social-démocrate du Québec supprime les prestations sociales. Comme écrivait quelqu'un: « Les banques canadiennes annoncent des profits records pour 1997: une augmentation de 18% par rapport à 1996, de 44% par rapport à 1995. Mais les banques alimentaires battent aussi des records... de fréquentation. » En 1981, 3,6 millions de personnes vivaient dans la pauvreté; aujourd'hui elles sont plus de 5 millions, ce qui correspond à environ 20% de la population. Et plus d'un million et demi d'enfants vivent dans des familles pauvres.

#### Contre la réforme de l'aide sociale

En juin, le Comité de Montréal-centre/sud avait déjà organisé une expropriation dans un supermarché de Montréal. Ce comité agit dans un des quartiers les plus pauvres de la ville et du pays. Il regroupe des militants libertaires, des féministes, des communistes et aussi de nombreux sans-abri. Il a déjà mené plusieurs actions et organisé une demi-douzaine de « démenagements forcés » contre des élus. Il s'agit d'entrer dans leurs bureaux et d'en mettre tout le contenu sur le trottoir, pour rappeler que les coupes budgétaires mettent les pauvres à la rue. Un des militants a déclaré à la presse: « Le gouvernement et le patronat disent tout le temps qu'il n'y a plus assez de richesses et que l'État ne peut plus aller en chercher nulle part. Eh bien, nous, on a vu plein de richesses au Queen Elisabeth. Chacun sait qu'il y a assez de nourriture pour tout le monde à Montréal. Alors pourquoi y a-t-il des gens qui ont faim ici? On pourrait squatter des édifices abandonnés pour montrer qu'il y a de la place pour les sans-abri. On pourrait rentrer en groupe chez Eaton (magasin de luxe), se mettre à poil, prendre des vêtements chauds et laisser notre vieux linge sur le plancher... Sans compter les clubs privés de la rue Drummond et ailleurs, qui sont d'une opulence obscène. On a déjà occupé le Canadian Club. » D'ailleurs, dans le tract distribué devant l'hôtel, on lit: « Mike O'Brien, directeur général du Queen Elisabeth, dispose d'un revenu annuel de 3,6 millions de dollars, tandis qu'une personne inscrite à l'aide sociale doit faire avec 490 dollars par mois. »

Anite

## États-Unis : les frontières se dotent de murs

**S**I VOUS PASSEZ UN DE CES JOURS à San Diego, ville américaine frontalière du Mexique, vous aurez la surprise de croiser tout d'abord un mur de 3,5 kilomètres de long. Quelques mètres plus loin, en parallèle, vous en verrez un autre de la même longueur. Si vous parvenez à déjouer la vigilance des flics qui patrouillent nombreux dans ce secteur, vous apercevrez un troisième mur, tout aussi parallèle et tout aussi long. Œuvre d'art? Piste d'atterrissage pour ovnis? Eh non! Tout simplement, ces trois murs font partie du projet expérimental américain de lutte contre l'immigration clandestine, en provenance de l'Amérique centrale et du Sud, et plus précisément pour les clandestins en provenance de Tijuana, au Mexique. Ces 3,5 kilomètres de murs ont coûté 4,3 millions de dollars pour leur construction. Mais nous direz-vous: « un mur ça se contourne ». Bien entendu. Mais pour l'État américain, ce projet sera certainement concluant en fonction du nombre de morts supplémentaires que ce mur apportera. En fonction du nombre de ceux qui devront, pour quitter la misère (1) faire des kilo-

mètres supplémentaires pour trouver un autre passage en cet endroit précis de la Californie que l'on nomme désert (2). Mais ils seront encore nombreux à venir dans le pays de la liberté, à moitié morts peut-être, mais ils viendront et passeront. C'est bien ce qu'à prévu l'État américain, puisque le projet expérimental passé, ils s'attelleront au projet tout court: un mur de 106 ki-

lomètres de long, toujours au même endroit. Mais, et encore mais, que le mur fasse 3 ou 106 kilomètres, c'est reporter le problème (diminué tout de même) à 3 ou 106 kilomètres plus loin. Alors l'État américain a certainement prévu un mur pour toute la longueur (soit environ 1000 kilomètres, l'autre millier de kilomètres qui sépare les deux frontières l'est par le fleuve Rio

Grande). Soit un coût de presque un milliard 250 millions — en dollars — de sa frontière avec le Mexique. Si ce mur est un phénomène nouveau, la politique anti-immigration des États-Unis n'est pas nouvelle, et se situe dans la même logique que ce qui se passe en Europe. Le pôle nord-américain (États-Unis et Canada) à juste un peu d'avance,

tant dans sa forteresse extérieure qu'intérieure, où depuis quelques années les riches se regroupent dans d'immenses résidences entourées de barbelés et protégées par des vigiles. Si nous n'en sommes pas encore là, avec l'expulsion toujours plus massive des immigrés, Shengen, le fichier informatique européen (Système informatique Shengen), le renforcement constant des polices et leur collaboration, la police supranationale européenne (Euro-pole) (3)... les États de l'Europe s'y dirigent.

#### Alexis groupe libertaire de Tours

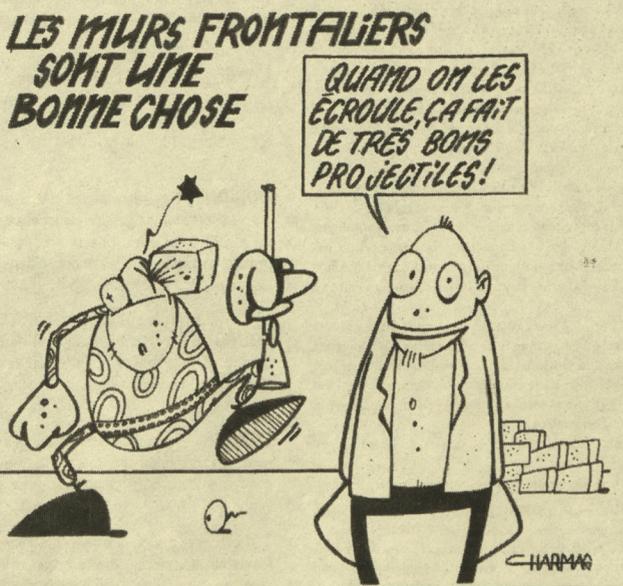
Ce n'est que dans cette optique mondiale qu'il nous faut voir la lutte des sans-papiers. Germe d'une résistance à ce nouvel ordre mondial et qui entend gérer la planète au profit de quelques-uns, et aux dépens de nombreux autres. Mais, outre les revendications immédiates, la régularisation de toutes et tous, il faut articuler la lutte autour d'axes plus globaux, comme la liberté de circulation. Revendication qui n'est plus celle essentiellement des anarchistes, mais aussi des sans-papiers eux-mêmes.

En comparaison, l'État mexicain a acheté en dix ans pour 358 millions de dollars d'armement aux États-Unis. Pour la seule année 1997 et pour la seule ville de Mexico, l'armement et l'équipement anti-émeutes pour la police a coûté 63 millions de francs.

D'après La Jordana. Ce sont les chiffres officiels; les chiffres indépendants dressent un tableau plus sombre encore.

(2) Dans cette zone entre Tijuana et San Diego, pour les huit premiers mois de 1997, 71 personnes ont été retrouvées mortes. Les clandestins mexicains aux États-Unis seraient plus de cinq millions. Pour l'année 1996, 1,6 million de mexicains qui essayaient de passer la frontière ont été refoulés.

(3) rapport du CRIDA, page 210 à 213.



## Les chômeurs « illégaux » répondent à la ministre de l'emploi Martine débloque!

**M**ARTINE AUBRY VEUT-ELLE ajouter un nouvel article au code pénal en créant le délit de chômage? « Les occupations des A.S.S.E.D.I.C. par les chômeurs sont illégales » a-t-elle déclaré dans sa conférence de presse. Autrement dit: messieurs les C.R.S., à vos matraques!

Va-t-on nous expulser de nos lieux d'occupation pour nous faire passer en jugement? Est-ce donc un délit de revendiquer le droit à la vie par le partage des richesses?

On attendait d'Aubry des mesures concrètes pour répondre au mouvement des chômeurs. Elle s'est en fait livrée à une agression contre ceux qu'elle qualifie de délinquants. Certes madame Aubry a annoncé qu'elle lâchait 500 millions de francs pour la revalorisation de l'Allocation formation reclassement (A.F.R.). Mais à y regarder de plus près, on

s'aperçoit qu'elle se moque du monde. Ces 500 millions viennent en fait des 2 milliards et demi que Juppé, avec la complicité de Notat, avait sucé sur les fonds de l'A.F.R. il y a un an. Mais où sont donc passés les 2 milliards restants? Par dessus le marché, la restitution de ces 500 millions aux chômeurs (grâce à leur lutte), Aubry l'avait déjà annoncé il y a deux mois. Idem pour la revalorisation de l'A.S.S. (Allocation spécifique de solidarité), concernant les chômeurs de plus de 55 ans. Ce qu'Aubry présente comme une grande avancée était déjà un projet de Juppé.

Et on remarquera que la ministre s'est bien gardée de donner le nombre de bénéficiaire. Rien d'étonnant: compte tenu des critères drastiques qu'elle impose (40 annuités de cotisations sans périodes de chômage ni de maladie) la mesure ne profitera qu'à 20000 personnes, soit

nettement moins de 1%. Pour plus de 99% des chômeurs, la misère restera quotidienne et continuera en particulier de frapper les jeunes interdits de R.M.I. pour qui la survie passe par le S.A.M.U. social, la délinquance, voire même la prison.

Pour qui nous prend-t-elle? Est-ce avec ces mesures, qui ne sont que des leurres, que le gouvernement espère réduire la fracture sociale si chère à Chirac? Ce n'est pas la première fois qu'Aubry manifeste son mépris envers les chômeurs. Il y a 15 ans déjà, elle avait supprimé l'allocation d'insertion alors versée aux jeunes en quête d'un premier emploi. Elle prétendait que cela les incitait à la paresse.

Aujourd'hui c'est le R.M.I. qu'elle a dans le collimateur. Son objectif principal est en effet de réduire le nombre de RMIstes en les obligeant à signer des contrats d'insertion. Les RMIstes se verront contraints d'accepter n'importe quel petit boulot minable (type C.E.S.) sous peine de se voir radié du R.M.I. Le gouvernement de la gauche plurielle a repris à son compte la vieille manœuvre bien connue des gouvernements de droite qui consiste à évacuer à tout prix le maximum de personnes des statistiques du chômage, en les dirigeant, non sur de vrais emplois mais sur n'importe quel boulot sous-payé. Quel peut être l'avenir d'un « agent d'ambiance », d'un « médiateur de rue », d'un larbin de policier ou autres emplois-jeunes inventés par Aubry?

Nous nous battons également pour les salariés, pour tous ceux sur lesquels pèse la menace du chômage; ce droit acquis le sera pour tous: le chantage aux licenciements ne pourra plus être pratiqué avec la même efficacité qu'aujourd'hui.

Nous exigeons une prime de fin d'année pour tous et non au cas par cas, ainsi que la création d'un guichet unique dans chaque département pour l'attribution de cette aide d'urgence. Aubry tente d'opposer les chômeurs en lutte, minoritaires selon elle et dont il conviendrait de « relativiser » le mouvement, à la majorité des chômeurs et des précaires. Nous la prenons au mot et la mettons au défi d'inviter les préfets à ouvrir ces guichets. Elle pourra alors se rendre compte par elle-même que la prime de fin d'année répond à une demande réelle et massive.

Nous nous attendons, dans les

heures ou les jours qui viennent, à une intervention des forces de l'ordre dans l'ensemble des lieux qu'occupent les chômeurs.

Nous savons que de nouvelles occupations se préparent, nous savons que la répression restera vaine.

Nous appelons la population à ne pas être dupe des effets d'annonce du gouvernement. Nous appelons chômeurs, précaires, salariés à rejoindre et à soutenir les mouvements en cours, à occuper C.A.S., A.S.S.E.D.I.C., A.N.P.E., et autres institutions gestionnaires du chômage, de la précarité et de la misère.

P.G.



LILLE

### 8 refus au 50e jour de grève de la faim

**L**E LUNDI 5 JANVIER, les premiers courriers annoncés par le préfet sont arrivés aux grévistes de la faim. Il s'agissait de huit refus annoncés la veille dans la presse comme « définitifs » par le secrétaire du préfet, M. Bellour. Il s'agit là d'une provocation insupportable. Une provocation au suicide! Certains sans-papiers parleront immédiatement de déclencher une grève de la soif, que l'un d'entre eux entamera même. Heureusement, ses camarades réussirent à le persuader de cesser celle-ci et à reprendre la seule grève de la faim. Sinon, en quelques jours, il était mort.

Même sous Debré, lors des précédentes grèves de la faim, les autorités n'avaient pas osé se livrer à pareille provocation.

Le soir même, une trentaine de personnes (dont nous étions) investissaient les locaux de la fédération du Nord du P.S., révoltés par la situation. Ils furent reçus par le secrétaire fédéral à la communication qui proposa que Marc Dolez, secrétaire de la fédération et député du Nord, rencontre le préfet « pour s'informer » de la raison de ces refus. C'était inacceptable. Le P.S. devait absolument prendre position clairement contre cette provocation préfectorale. Il refusa obstinément cela et n'accepta pas non plus qu'une délégation de sans-papiers et de sympathisants l'accompagne pour demander des comptes au préfet. Face à cela, l'occupation du local du P.S. devenait inévitable et fut décidée sur le champ.

Au bout de deux heures, la police nous expulsa des lieux.

Les sans-papiers poursuivirent quant à eux obstinément leur mouvement, et le soutien s'élargit d'heures en heures, provoqué par la stupidité même du préfet.

En effet, les motifs apportés aux refus sont des plus ubuesques. Trois des grévistes de la faim ont des pères sénega-

lais ayant la nationalité française (ce sont d'anciens tirailleurs). Le préfet a osé motiver ses refus par le fait que ces grévistes n'ont pas apporté la preuve que leur père subvenait (pour l'un des grévistes dont le père est décédé), ou subvient (pour les deux autres) à leurs besoins!

Pour la plupart, ces refus sont motivés également par un mensonge: les grévistes ne justifieraient pas de sept ans de présence en France. Le préfet argue également, sans étaiements, de prétendus troubles de l'ordre public.

Le 10 janvier, une manifestation d'un demi millier de personnes défila dans les rues de Lille, rassemblant les sans-papiers de Lille de la coordination 93, du 4e collectif de Paris, mais aussi la coordination nationale, A.C.1 et les nombreux étudiants (1), et le groupe Humeurs noires de la Fédération anarchiste. Ces deux mouvements (sans-papiers et chômeurs) ayant sur Lille la particularité de lutter quasiment en symbiose.

En ce 55<sup>e</sup> jour de grève, aucune régularisation n'avait été reçue par les grévistes et aucune négociation n'a encore été entamée. Et nous entrons dans une période de plus en plus délicate de la grève de la faim, où les accidents deviennent possibles. Une intervention policière également. Le préfet expulsera-t-il les grévistes?

Nouvelle manifestation samedi 17 janvier, 15 heures, grand place à Lille.

Bertrand - groupe Humeurs noires (Lille)

(1) Une A.G. antifasciste de 250 personnes s'est réunie jeudi 8 janvier à Lille III, sur une initiative commune de la F.A., de l'U.N.E.F., de la C.N.T., de l'O.A.T., de Ras l'Front en réaction à plusieurs articles fascistes et raronnades qui se sont déroulés depuis quelques mois sur Lille. Un collectif antifasciste a donc pris naissance sur Lille III.

### Retour avorté de S.O.S. tout-petit

Samedi 10 janvier, Xavier Dor et ses acolytes ont tenté de manifester devant la clinique du 32 rue Ordener, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Cette clinique avait été l'objet, il y a quelques années, d'assauts successifs de ces allumés du crucifix. Les militants pour les droits des femmes les en avaient délogé à chaque reprise, et avaient réussi à les faire interdire de toute manifestation sur Paris, par arrêté préfectoral. C'était donc pour les enrégimés de goupillon une revanche qui était à la clé ce jour-là.

Quand on voit l'empressement de la justice à condamner Dor malgré les sacro-saintes lois de l'État, on comprend l'intérêt du rapport de force sur le terrain. C'est pourquoi trois cents militants environ les attendaient de pied ferme, forçant la police républicaine présente en masse à faire appliquer l'interdiction de manifester. En 39 mn chrono, les croisés de l'ordre moral étaient embarqués, et tout était terminé.

Guillaume - groupe Louise Michel (Paris)

### A G E N D A

#### vendredi 16 janvier

**NANTERRE (92):** L'Athénée libertaire organise une réunion-débat avec des militants de la C.N.T. et du M.I.B. (Mouvement de l'immigration et des banlieues) sur le thème **Double peine-double haine** à 19h30, salle du parc des anciennes mairies, 9, rue des anciennes mairies.

#### samedi 17 janvier

**MARSEILLE:** Le C.I.R.A. organise un débat avec J-J Gandini sur le thème **Papon ou la continuité de l'Etat** à 18 heures au 3, rue Saint-Dominique.

**PARIS:** La C.N.T. organise une réunion-débat à propos du **Livre noir du communisme** avec deux des auteurs à partir de 19 heures au 33, rue des Vignes.

**LYON:** La librairie **La Plume Noire** de la FA de Lyon, après une remise à neuf suite à l'attentat fasciste dont elle avait été la victime, organise son pot de rentrée à 17 heures. La Plume Noire 19 rue Pierre-Blanc. Tél: 04 72 00 94 10.

#### lundi 19 janvier

**BOBIGNY:** Les associations DAL, Echanges, Vent du Ch'min, la CNT 93, l'association de gestion du local associatif, les habitants et artistes du POUM (Pour ouvrir une maison) passent en **référé au Tribunal de grande instance** (1<sup>re</sup> chambre, cabinet 7), 173 avenue Paul Vaillant Couturier (M° Pablo Picasso) à 13 h 30.

#### mardi 20 janvier

**TOURS:** Réunion d'information et de préparation de la manifestation pour réagir à la tentative d'incendie volontaire d'Utopia à 20 heures à **Utopia**, 32, rue Carnot.

#### jeudi 22 janvier

**RENNES:** Le **Local anarchiste rennais** organise un concert de soutien avec Tagada Jones (hardcore), Outrage (hardcore) et TV Men (Punk garage) à 20 h 30 à la maison de quartier Villejean, 2, rue de Bourgogne. PAF: 40 F.

**TOURS:** Le groupe libertaire participera au débat sur **La montée du fascisme et extrême droite** organisé par le CNP aux cinémas « Les studios » à partir de 20 heures. Entrée: 20 et 25 F.